

Mahamadé Savadogo et la construction d'un discours philosophique en langue nationale moore au Burkina Faso

Mahamadé Savadogo : the construction of a philosophical discourse in local moore language in Burkina Faso

Issaka SAWADOGO
Université Joseph KI-ZERBO
Burkina Faso
sawadogoissakas@gmail.com

Reçu:19/03/2023, **Accepté:** 24/04/2023, **Publié:** 15/06/ 2023

Résumé

Dans un contexte plurilingue caractérisant les pays africains comme le Burkina Faso, où la langue de transmission des connaissances est le français, comment rendre populaire la philosophie ? C'est autour de cette grande question que se développe tout le discours philosophique de Savadogo. L'auteur s'assigne pour tâche de construire une langue philosophique en moore, langue nationale au profit des masses désirant s'initier aux connaissances philosophiques. L'objectif du présent travail, c'est de saisir les caractéristiques du discours philosophique de Savadogo en privilégiant la perspective de Maingueneau (1995 ; 2005 ; 2019), Maingnneau et Cossutta (1995), Cossutta et Maingnneau (2019), en analyse du discours. L'étude démontre que le discours philosophique de Savadogo privilégie des activités énonciatives diverses et fonctionne comme un discours à visée métalinguistique, c'est à dire, un discours questionnant la langue elle-même.

Mots clés : discours philosophique- moore- création lexicale-genre discursif-scénographie.

Abstract

In a multilingual context characterizing African countries like Burkina Faso, where the language of transmission of knowledge remains French, how to make philosophy popular? It is around this important question that all of Savadogo's philosophical discourse develops. The ambition of the author is to build a philosophical language in moore local language for the benefit of peoples wishing to learn philosophical knowledge. The objective of this study is find the characteristics of Savadogo's philosophical discourse by favoring the theoretical perspective of Maingueneau (1995 ;

2005 ; 2019), Maingueneau and Cossutta (1995), Cossutta and Maingueneau (2019) in discours analysis. The study demonstrates that Savadogo's philosophical discourse favors various enunciative activities and functions as a discourse with a metalinguistic aim, that is to say a discourse questioning the language itself.

Key words : philosophical discours – moore – lexical creation – discours gender – scenography

Introduction

La plupart des pays francophones de l'Afrique Subsaharienne aux lendemains de leurs indépendances formelles présentent une situation sociolinguistique caractérisée par la présence d'une langue officielle, le français face à une diversité d'autres langues locales dites nationales (Calvet, 2001 ; Dumont et Maurer, 1995). Ces langues nationales selon Diagne (1971) fonctionnent comme des langues de masse mais à contenu technique et scientifique pauvre renfermant, à défaut d'un effort systématique d'adaptation, les sujets qui les pratiquent dans une sorte de ghetto linguistique. Nous nous intéressons au domaine précis de la philosophie où une réflexion depuis quelques années est menée sur les conditions d'élaboration d'une langue philosophique à partir de la langue nationale moore au Burkina Faso. Le cas précis de l'œuvre philosophique de Savadogo, philosophie burkinabè, professeur de philosophie morale et politique à l'Université Joseph Ki-Zerbo nous intéresse. A travers une série de publications scientifiques et des séances de cours de philosophie en langue nationale moore, l'auteur développe un discours centré sur l'invention de concepts philosophiques issus de la langue nationale. Mais quelles sont les caractéristiques de ce discours philosophique produit par Savadogo du point de vue de l'analyse du discours ? Cette question principale s'appuie sur des questions secondaires : quelle est la spécificité de l'énonciation philosophique chez Savadogo ? Quels sont les procédés de création lexicale privilégiés par l'auteur dans son discours ? De façon générale l'objectif de la présente réflexion est précis : étudier la spécificité d'un discours philosophique construit sur les conditions d'invention d'une langue savante.

I. Cadre théorique

Le présent travail s'inscrit dans la perspective de l'analyse du discours, et plus spécifiquement se veut une contribution à la réflexion en analyse du discours philosophique telle que menée par Maingueneau (1995 ; 2005 ; 2019), Cossutta (1995), Maingueneau et Cossutta (1995) et Cossutta et Maingueneau (2019). Le discours philosophique dans le présent travail

« ne se réduit pas aux textes où sont élaborées des pensées bien identifiées, mais se présente comme un réseau diversifié de genre : doctorants, cours universitaires, traités, manuels, dictionnaires, magazines consacrés à la philosophie » (Maingueneau 2019 :1).

En d'autres termes, l'on s'intéresse dans la présente réflexion à la production écrite (articles scientifique) et aux cours de philosophie réalisés par Savadogo.

1.1. L'analyse du discours philosophique au sein de l'analyse du discours

L'analyse du discours philosophique reste une partie intégrante de l'analyse du discours. Cossutta et Maingueneau (2019 : 2) privilégient cette perspective : « en revanche, si l'on accentue « *analyse du discours* » dans l'expression *Analyse du discours* (philosophique) », on se réfère à un champ disciplinaire spécifique et historiquement situé dans le passage des sciences humaines et sociales. Dans cette seconde acception, une « analyse du discours philosophique » fait de la philosophie un type de discours parmi d'autres, susceptible d'être exploré grâce aux méthodes et aux catégories issues de l'analyse du discours, le terme de discours étant nettement distingué de celui du texte.

1.2. La philosophie comme un discours constituant

Parler de la philosophie comme discours constituant, c'est rendre compte de la spécificité de la discipline parmi les autres types de discours. En effet, pour Maingueneau et Cossutta (1995) sont considérés comme discours constituants le discours religieux, scientifique, philosophique, littéraire et juridique. La prétention attachée au statut de discours constituant selon les auteurs, c'est de fonder et de n'être pas fondé. En d'autres termes, ces discours constituants donnent sens aux actes de la collectivité, ils sont les garants des multiples genres de discours (les conversations de presse, la presse, les documents administratifs, etc.). Le journaliste par exemple, aux prises avec un « débat de société » en appellera à l'autorité du savant, du théologien ou du philosophe. Voilà pourquoi les analystes du discours philosophique estiment que le discours constituant possède un statut singulier : zones de paroles parmi d'autres paroles qui se prétendent en surplomb de tout autre.

II. Méthodologie

Afin de réunir les informations pour l'analyse du discours Savadogolien, l'on a constitué un corpus à partir de deux groupes de textes produits par l'auteur sur la question de la philosophie en langue nationale. Le premier groupe de textes renvoie aux publications scientifiques de l'auteur :

- « Comment philosopher dans une langue nationale ? », *Cahier philosophique d'Afrique*, n° 0012, 2014
- « Le rôle de l'oralité dans le processus d'invention d'une langue philosophique », *Cahier philosophique*, n° 0014, 2016
- « Langue philosophique et langue poétique », *Cahier philosophique d'Afrique*, n° 0016, 2018
- « Philosopher et langue africaine : l'exemple du moore au Burkina Faso », *Présence Africaine*, n°201, 2020

- « Engagement pour l'universalité et philosophie en langue nationale », *Cahier philosophique d'Afrique*, n°19,2020

Pour ce qui concerne le second groupe de textes, il s'agit de transcriptions réalisées par nous-même à partir des séances de cours de philosophie en moore donnés par Savadogo. Ces séances de philosophie ont été tenues directement en moore. Les deux premières séances tenues en décembre 2014 ont duré en tout 4 heures et ont porté sur une « introduction à la philosophie ». Les cours de mai et de juin 2018 ont été administrés sous forme de séminaire ayant totalisé 24 heures. Ces cours étalés sur plusieurs jours ont porté sur le thème général : « pourquoi philosopher dans une langue nationale ? ». L'auditoire étant constitué d'apprenants ayant le baccalauréat au moins comme diplôme requis. Ces apprenants sont issus de toutes les disciplines.

III. Hypothèses de l'étude

De l'hypothèse principale qui postule que le discours philosophique chez Savadogo sur la langue nationale convoque une variété de procédés énonciatifs découlent deux hypothèses secondaires :

- Le discours philosophique chez Savadogo se construit sur un dispositif lié au code langagier, au genre discursif et aux rôles sociodiscursifs assumés par l'énonciateur

- Le discours philosophique privilégie les procédés de création sémantique, lexématique et phraséologique.

IV. La philosophie et les questions linguistiques

La philosophie n'a cessé de poser la question linguistique au cœur de ses préoccupations. Dans des pays européens comme la France, en effet, des auteurs cessent d'écrire en latin ou en grec pour s'inventer une langue philosophique à partir du français. L'on pourrait citer, entre autres, Montaigne et Descartes qui furent les premiers à philosopher en langue française. En Afrique des auteurs comme Cheikh Anta Diop, Ngugi Wa Thiong'o et Kwasi Wiredu ont défendu cette thèse d'élaboration d'une langue savante à partir des langues africaines pour diffuser les connaissances philosophiques, scientifiques ou littéraires. Quand Diop (1979 :417) estime qu'il

« est indispensable qu'un effort conscient soit appliqué [à la langue nationale] pour l'élever au niveau de l'expression abstraite, intellectuelle, de la science et de la philosophie »,

Thiong'o, pour sa part dans le domaine littéraire se montre plus réaliste, plus concret :

« ce livre, *Décoloniser l'esprit*, achevé en 1986, est mon adieu à l'anglais pour quelque écrit que soit. A partir de maintenant, plus rien que le kikuyu et le kiswahili » (Thiong'o : 1986 : 17).

Pour Savadogo (2016 ; 2018), dans le processus d'élaboration d'une langue philosophique en contexte africain multilingue, il conviendra de dissocier la

langue savante (langue philosophique) de la langue naturelle, langue ordinaire parlée par tous les locuteurs. Cette langue naturelle présente des termes servant à désigner des réalités concrètes. Les concepts de la langue philosophique, se forgent par un effort d'adaptation des termes de la langue naturelle (langue nationale) afin qu'ils puissent exprimer des réalités abstraites. Autrement dit, l'inventeur d'une langue philosophique redonne un nouveau contenu à des termes ayant déjà un sens initial dans la langue ordinaire. La langue philosophique se construit donc à partir de la langue naturelle.

V. L'énonciation philosophique dans l'œuvre de Savadogo

Dans une perspective d'analyse du discours, la prise en compte de l'énonciation est « cruciale » (Charaudeau et Maingueneau, 2002:230). L'énonciation philosophique chez Savadogo actualise un dispositif linguistique matérialisé par le positionnement du philosophe pour le code langagier, le recours à des genres discussifs précis, et l'actualisation d'une de scénographies particulières.

5.1. Le positionnement par le code langagier

Dans l'énonciation philosophique l'auteur se positionne par le choix d'un code langagier donné. Main selon Maingueneau (2005), le philosophe en réalité, n'est pas confronté à *une* langue qui serai *sa* langue mais à l'*interlangue*, c'est à dire aux relations qui dans une conjoncture donnée se tissent entre les multiples langues, passées ou contemporaines. Si l'on transpose ces éléments au contexte précis de Savadogo, il sera intéressant de rendre compte de la situation hétéroglossique du Burkina Faso pays du philosophe. C'est un pays hétéroglossique avec le français comme seule langue officielle qui du point de vue du statut et des fonctions surplombe les 59 autres langues dites nationales. Le moore l'une des langues majoritaires du pays est la langue de philosophie que développe Savadogo : cette langue est composée de plusieurs dialectes. Le dialecte officiellement recommandé pour la transcription orthographe est celui du centre (dialecte de référence) différent du dialecte parlé par Savadogo sur quelques point essentiellement au niveau lexical et au niveau phonologique.

Dans cette situation d'interlangue, le moore se présente comme la langue naturelle de la communauté discursive appelée à s'initier aux connaissances philosophiques. Le philosophe construit donc son code langagier (langue savante) à partir de cette langue moore, langue naturelle. L'on note ici que, le jeu sur l'interlangue s'appréhende mieux sous sa face de l'unilinguisme *extérieur* : le choix de philosopher en moore se fait en excluant d'autres, langues nationales comme le jula, le fulfulde ou le gulmancema. Pour ce qui est de la *dimension intérieure* de l'interlangue le choix du dialecte reste dicté à l'écrit pour le code orthographique du moore qui officiellement prescrit un dialecte différent de celui que pratique philosophe. Si à l'oral, l'auteur, privilégie son dialecte (le yaadre), à l'écrit il est tenu de suivre les règles du code orthographique. Mais cette diversité

diatopique du plurilinguisme interne est surmontée par la capacité des locuteurs du moore, c'est-à-dire des différents dialectes du moore à se comprendre à interagir entre eux. En choisissant d'écrire en moore, sa langue, Savadogo privilégie un mode d'énonciation où le destinataire occupe une place de premier rang. Ne rappelle-t-il pas dans ses textes son principe de toujours penser dans la langue du locuteur ?

Et comme l'indique le titre de l'un de ses articles « Engagement pour l'universalité et philosophie en langue nationale », l'on ne saurait rendre la connaissance philosophique universelle c'est-à-dire accessible aux masses africaines sans passer par la langue que parlent ces derniers. A ce sujet le philosophe écrit :

« Ces contributions qui ont été inspirées essentiellement par notre préoccupation de rendre la philosophie accessible à un grand nombre de citoyens du Burkina Faso (...) nous conduisent à redécouvrir le projet de philosopher dans les langues africaines » (Savadogo 2020 a : 3).

5.2. Les genres du discours

Le discours philosophique fait partie d'une catégorie de discours dits constituants. Le philosophe peut choisir d'inscrire son énonciation dans un genre discursif donné ou manier à lui seul plusieurs genres. Maingueneau (1995) dans cette perspective parlera de *positionnement par le genre*. Pour l'auteur, l'assignation d'une œuvre à un genre donné situe le philosophe à l'intérieur de ce qu'il convient d'appeler *la sphère philosophique*. Chez Platon en effet il existe un lien étroit entre le genre du dialogue et la doctrine, chez Descartes méditation est privilégiée tandis que chez Kant, c'est la critique qui reste un genre dominant. Sartre quant à lui démontre ce qu'est une énonciation philosophique existentialiste en écrivant des romans, du théâtre à côté du texte philosophique. Chez Savadogo, l'on pourrait regrouper les textes en deux genres : l'article scientifique et le discours à visée pédagogique.

5.2.1. L'article scientifique

L'article scientifique constitue chez Savadogo un genre privilégié de construction d'un discours philosophique. Dans le texte scientifique l'on privilégie une énonciation de type monologue où la seule voix de l'énonciateur jouit d'une certaine autorité. La situation d'énonciation permet d'actualiser l'ethos du chercheur garant d'un savoir à communiquer au sein de la communauté philosophique. La visée : persuasive ici est précise : convaincre la communauté francophone (philosophes ou non) instruite de la possibilité voire de la nécessité de rendre le savoir philosophique accessible aux peuples africains dans leur langue naturelle.

5.2.2. Le discours à visée pédagogique

Ce genre discussif chez Savadogo relève de l'oralité. Il constitue un discours de transmission de connaissance où l'énonciateur et le co-énonciateur interagissent en situation pédagogique. Il y a construction d'un ethos de l'autorité (le maître) mais dont l'image reste étroitement liée à celle de l'auditoire constitué d'apprenants. Cette interaction entre l'orateur-enseignant et l'auditoire - apprenant est porteuse d'une issue didactique satisfaisante à travers *la leçon*.

A ce sujet Savadogo (2016 :6) écrit :

« il convient d'instituer à la leçon son statut de genre oral moderne. Une leçon ne doit pas se résumer à la lecture d'un texte déjà rédigé. Elle se prépare, certes, en indiquant les grandes lignes du mouvement qu'elle est supposée suivre à partir du thème qui lui est attribué, mais elle doit rester une quête collective conduite par un orateur qui a besoin de la médiation d'un interlocuteur pour s'assurer de la valeur de ses hypothèses. » En d'autres termes, dans le processus d'invention d'une terminologie liée à la philosophie, l'orateur chercheur sélectionne au préalable un certain nombre de concepts en lien avec le thème de la leçon dans la langue moore le code langagier du philosophe ; au cours des séances d'interaction avec l'auditoire, ces concepts sont soumis pour validation main selon Savadogo (2016 :8) « il arrive fréquemment qu'un participant doute de la signification d'un concept et en propose un autre pour le remplacer. Le professeur est alors obligé de justifier le recours à tel mot plutôt qu'à tel autre quand il ne partage pas la proposition de son interlocuteur ».

VI. La scénographie

La scénographie implique une situation d'énonciation :

« le discours implique un énonciateur et un co-énonciateur, un lieu et un moment d'énonciation qui valident l'instance même qui permet de les poser. De ce point de vue, la scénographie est à la fois en amont et en aval de l'œuvre » (Maingueneau, 1995 :119-120).

Dans l'énonciation philosophique de Savadogo, le genre discursif semble déterminer la structure et le contenu de la scène d'énonciation. Nous nous intéresserons particulièrement à l'énonciateur et au co-énonciateur.

6.1. Un projet de philosophie en langues nationales mis en scène

Dans le genre discursif que constitue l'article scientifique, les deux actants de l'énonciation se présentent ainsi :

- un énonciateur : le philosophe inventeur d'une langue savante, le moore mais dont le code langagier visé est la langue nationale de moore même si dans l'argumentation scientifique le code langagier employé reste le français.
- le co-énonciateur : le chercheur inventeur de la langue philosophique s'adresse avant tout à la communauté scientifique, relevant de sa discipline, la sphère

philosophique ; dans une certaine mesure, l'auteur s'adresse aussi aux autres chercheurs en sciences sociales. L'on note un co-énonciateur absent physiquement de la scène d'énonciation mais dont le philosophe tient compte dans l'énonciation : le choix du français comme langue de publication scientifique sous-entend un public cible instruit, francophone.

Nous notons que ces deux sujets de la scénographie permettent de légitimer ou de valider la nécessité d'une philosophie en langue nationale. L'énonciation démontre que cette perspective du philosophe n'est qu'un projet, qu'on essaie de légitimer, de défendre, de justifier auprès de la communauté scientifique. Mais ce projet de philosopher en langue nationale est aussi mis en œuvre à travers le discours philosophique de l'auteur.

6.2. Une mise en œuvre du projet de philosophie en langue nationale

Si nous nous référons au discours philosophique construit par Savadogo durant ses séances de cours de philosophie en moore, nous avons affaire à un genre à visée pédagogique mettant l'accent sur les stratégies de transmission des connaissances. Dans cette situation d'énonciation, les sujets de la scénographie se présentent comme suit :

- L'énonciateur : ici il se double, car en plus de l'éthos du professeur-enseignant, l'on note l'actualisation de l'éthos du chercheur- inventeur d'une langue, visant l'opportunité pour valider ses concepts. La leçon de l'enseignant devient un terrain pour le chercheur.

- Le co-énonciateur : ici il n'est pas seulement présent dans l'acte d'énonciation, il interagit avec le professeur. Il est partenaire intervenant dans la co-construction du savoir avec l'enseignant. Le co-énonciateur appartient à un groupe de locuteurs (communauté sociodiscursive) partageant le même code langagier que le maître.

Si dans le registre scientifique, la scénographie actualise un projet -celui de philosopher en langue nationale- le discours à visée pédagogique, quant à lui, présente une scénographie mettant en œuvre le projet en question. Il y a en quelque sorte un passage de la théorie scientifique à la pratique, à l'action concrète : l'engagement, thème cher à l'auteur, n'est-il pas aussi harmonisé entre la théorie et la pratique ?

VII. Les rôles sociodiscursifs

L'on pourrait dire qu'il y a un lien entre le choix d'un genre discursif et le rôle (positionnement) sociodiscursif assumé par le philosophe - énonciateur. Maingueneau (2019) distingue quatre grands rôles sociodiscursifs dans *l'enceinte philosophique*. Ces quatre grands rôles assumés par le philosophe se définissent en fonctions de modalités d'énonciation spécifique :

- deux grands rôles : les *penseurs* et les *gestionnaires* exercent leur activité à l'intérieur de l'espace philosophique.

- les deux autres : les *vulgarisateurs* et *essayistes* privilégient les relations avec l'extérieur de l'enceinte philosophique.

Ce sont des positions d'énonciation imposées par le genre de discours et leurs scénographies.

7.1. Savadogo, un penseur dans l'espace philosophique

Selon Maingueneau, les productions des penseurs peuvent être réparties dans deux ensembles : d'une part il y a ceux généralement morts, ayant transmis de grands textes qu'on n'a jamais fini de réinterpréter. L'on pourrait citer Platon, Socrate, Marx, Hegel, Freud, etc...

D'autre part des publications d'auteurs récents, pour la plupart vivant dont les noms balisent les débats en cours autour des questions nodales associées à divers domaines : l'action, l'identité, la technique, la métaphysique etc. Savadogo s'inscrit dans ce second gr. Les penseurs, en général, pour élaborer leurs positionnements dans les textes du Thésaurus, tracent des parcours personnels, se créent des frontières temporelles et doctrinales. Ils ne peuvent produire une œuvre enrichissant le Thésaurus qu'en disqualifiant ce dernier partiellement « tels philosophes n'ont pas compris que » ou totalement « jusqu' ici le philosophe n'ont fait que..., maintenant il faut ... ». Savadogo pratique ce mode de positionnement dans ses publications. Dans son travail d'élaboration d'une langue philosophique, par exemple, l'auteur se positionne en s'opposant à la démarche de l'ethnophilosophie, en défendant l'idée d'une philosophie comme phénomène récent en Afrique. Cette thèse d'une philosophie non endogène chez l'auteur renforce la perspective d'élaboration d'une langue philosophique destinée à rendre accessible le savoir exogène mais universel aux masses africaines :

« Le travail de traduction ici n'a pas l'avantage de s'appuyer sur une tradition forte. Si l'on exclut la démarche qui consiste à vouloir ramener la philosophie au système de pensée d'une population donnée, qui a été rejetée en Afrique à travers la condamnation de l'ethnophilosophie, il est inévitable que la philosophie en tant que forme autonome de savoir qui s'élabore à travers des œuvres produites pour des individus, est un phénomène récent en Afrique » (Savadogo, 2014 :5).

En se ralliant implicitement à la position de Hountondji (1977), l'auteur marque une distanciation vis- à- vis de la perspective de Temples (1959) sur sa conception d'une philosophie africaine bantoue.

7.2. Savadogo le gestionnaire

Pour Maingueneau (2019), si les penseurs doivent valider leur appartenance à l'espace philosophique en désignant des marques de positionnements existants pour asseoir le leur, les gestionnaires multiplient les relations entre les positionnements. Deux démarches sont privilégiées. D'abord, l'on peut découper des régions, tracer des frontières entre les époques, les années leurs, les écoles, les courants, les genres, les disciplines. Ensuite, la seconde démarche consiste à

brouiller les frontières : c'est le cas particulier des entreprises d'ordre lexicographique, ou l'on extrait des concepts (unités lexicales) en associant dans une même entité des termes issus d'auteurs et époque différents. Savadogo s'inscrit dans cette seconde démarche dans son projet d'invention d'une langue philosophique. A la fin de l'activité de de transmission orale des connaissances philosophiques en langue nationale, il est prévu l'élaboration d'un glossaire où seront retenus les concepts philosophiques validés par des apprenants.

VIII. Les procédés de création lexicale chez Savadogo

L'analyse des concepts philosophiques en moore actualisés par Savadogo durant ses cours démontre que le philosophe à privilégié trois grands types de procédés de création lexicale : il s'agit des *procédés de création lexématique*, des *procédés de création sémantique* et les *procédés de création phraséologique de type définitoire*.

8.1. Les procédés de création lexématique

Ils portent sur la forme du lexème, dans notre corpus nous notons spécifiquement un seul type : la composition. Par composition l'on désigne la formation d'une unité sémantique à partir des éléments lexicaux susceptibles d'avoir eux-mêmes une autonomie dans la langue. La spécificité du composé est que les éléments qui le composent sont étroitement liés et renvoient à une à un seul signifié. Cette compacité sémantico - référentielle amène les lexicologues à proposer des critères pour définir un mot composé. Les deux principaux critères selon Picoche (1977) étant l'inséparabilité et la commutation. Le critère d'inséparabilité se définit par Picoche comme l'impossibilité d'intercaler un morphème quelconque à l'intérieur de l'unité graphiquement complexe considérée. L'application du critère de de la commutation consiste à substituer une lexie simple à une lexie complexe pour vérifier la lexicalité de cette dernière.

Nous présentons ici quelques concepts, le sens littéral de l'unité mis entre guillemets et sa structure grammaticale représentée entre parenthèses :

- **bāngr-soay-bāngre** (N+N+N) = épistémologie
« savoir des voies des savoirs »

- **rūni-goam-bāngre** (N+N+N) = linguistique
« Savoir des langues du monde »

- **goam-wvgb- bāngre** (N+N+N) = grammaire
« savoir de l'art de tisser les mots »

- **āndem –biis-manesem- bāngre** (N+N+N+N) = sciences humaines
« savoir s'intéressant aux enfants d'Adam »

- **arżk- soay-bāngre** (N+N+N)= les sciences économiques

(savoir des voies de la richesse)

L'on pourrait essayer d'appliquer les deux critères déjà cités à ces unités complexes.

Avec la commutation :

- *bāngr-soay-bāngre* (épistémologie) commute avec *tūudem* (croyance)

A baoda *bāngr-soay-bāngr* sebre « il recherche un livre sur l'*épistémologie* »

A baoda *tūudem* sebre « il recherche un livre sur la *croyance* »

rūni-goam-bāngre (linguistique) commute avec *gæla* (calcul)

Fo zāmsda *rūni-goam-bāngre* « tu apprends la *linguistique* »

Fo zāmsda *gæla* « tu apprends le *calcul* »

Il ressort ici que le critère de commutation fonctionne avec ces unités lexicales. Mais que se passe-t-il avec le critère d'inséparabilité ?

- *bāngr-soay-bāngre* : on ne peut pas dire : *bāngr - bilf-soay-bāngre*

- *rūni-goam-bāngre* : on ne peut pas dire : *rūni-bedr -goam-bāngre*

En insérant les actualisateurs « bilf » (petit) et « bedr » (grand), nous obtenons des syntagmes qui ne renvoient plus au signifié initial des unités composés. Le critère d'inséparabilité fonctionne également avec ces unités graphiquement complexes.

Nous notons que toutes les lexies qui interviennent dans ce processus sont des mots issus de langue naturelle, le moore, langue parlée par l'apprenant. Du moment où ce procédé privilégie surtout des lexis autonomes issus de la langue du locuteur, nous comprenons le choix du philosophe de privilégier cette stratégie. L'auteur reste distant vis-à-vis des termes issus du français. Par rapport à la structure de la lexie, l'auteur privilégie des termes se rapportant à la même catégorie grammaticale : les substantifs présentent une forte occurrence dans le processus de composition dans notre corpus.

8.2. Les procédés de création sémantique

Ce sont des procédés qui, en jouant sur le sens, donnent des acceptions nouvelles à des unités lexicales existants déjà dans la langue moore, sans que ces unités subissent des modifications au niveau de la forme. Dans le corpus recueilli, nous notons le cas précis du transfert de sens : l'unité étant dans la langue naturelle (moore ordinaire) a un premier sens. Mais transposée dans la langue philosophique, elle a une signification nouvelle, et reste apte à l'élaboration du discours philosophique ; les unités lexicales entre guillemets représentent la signification de la lexie dans la langue naturelle :

- **kaalem** = le néant

« absence, la mort »

- **bolgre** = le fait de diffuser (en parlant de la science)

« promouvoir un produit auprès des clients)

- **sāeege** = populariser en parlant de la science
« disperser, verser»

- **bāngda** = philosophe

« prophète, savant »

8.3. Les procédés de création phraséologique de type définitoire

L'auteur classe ces unités dans le groupe des composés mais nous estimons qu'au regard de leur structure et de leur contenu sémantique, ces unités complexes formées de noms associés tantôt à des verbes, tantôt à des adverbes ou à des locutions conjonctives fonctionnent comme des phrases lexicalisées ; par ailleurs de par leur sens, ces unités complexes se présentent déjà comme étant la définition du concept ; en d'autres termes, il s'agirait de la définition d'une lexie, prise comme étant l'unité lexicale elle-même. Cela est matérialisé par **la conjonction « sēn » (ce qui) + la signification de la lexie :**

- **sēn-yi ɪ d-neenem-bāngre** = la métaphysique
(**ce qui + V+N+N**)
« le savoir de ce qui est au-delà de la sensibilité »
- **sēn-be** = l'étant, l'être
(**ce qui +V**)
- « ce qui est »

sēn ka be (kae) =le néant

(**ce qui +négation +V**)

- « ce qui n'est pas

-

sēn-be-ne-sēn-kae = l'être et le néant

(**ce qui +V+ Ce qui + négation +V**)

« ce qui est et ce qui n'est pas »

Ces unités peuvent-elles être considérées comme des mots composés ? Comme nous l'avons souligné, du point de vue leur structure, l'on pourrait admettre un certain nombre de réserves ; en outre, même si le critère de commutation marche dans cette situation, ces unités sont susceptibles d'être développées par l'insertion d'autres unités lexicales ; elles peuvent même se mettre à la forme négative :

- **sēn-yi ɪ d-neenem-bāngre** « la métaphysique » peut commuter avec « *gɛɛla* » (calcul »

Fo zāmsda *gɛɛla* « tu apprends le *calcul* »

Fo zāmsda *sēn-yi ɪ d-neenem-bāngre* « tu apprends la *métaphysique* »

Par contre lorsque l'on prend la même unité *sēn-yi ɪ d-neenem-bāngre* (« Le savoir de ce qui est au-delà de la sensibilité ») « la métaphysique », on peut obtenir « *sēn-yi ɪ d-ninsaal-neenem-bāngre* » « Le savoir de ce qui est au-delà de la sensibilité de l'être humain ». l'unité lexicale ici autorise l'insertion d'un substantif « *ninsaal* » (être humain).

Par ailleurs, les unités lexicales de ce groupe chez Savadogo peuvent subir un changement de forme engendrer une autre unité lexicale différente du point de vue sémantique :

sēn-be : « l'être »

ce qui +V (être)

sēn-ka be (kae) : « le néant »

ce qui + négation +V (être)

L'on pourrait dire que ces unités fonctionnent comme des syntagmes (la preuve est qu'elles se comportent comme de types de définitions d'un terme absent). Le philosophe pourrait sans doute dans travail d'instrumentation de la langue philosophique explorer d'autres types de procédés de création lexicale : la dérivation et l'emprunt. Il est évident que l'auteur garde ses distances vis-à-vis du dernier procédé au regard de son caractère exogène qui pourrait être source de démotivation chez l'apprenant dans une langue nationale. Mais en adaptant la lexie aux contraintes phonétiques de la langue de l'apprenant, l'on pourrait surmonter cette inquiétude du philosophe.

Conclusion

La présente réflexion rend compte du fonctionnement d'un discours philosophique du point de vue de l'analyse du discours. Ce travail, certes, se veut une contribution en Afrique, aux rares travaux en Analyse du Discours, notamment dans le domaine philosophique. Au-delà de la préoccupation théorique qui la sous-tend, cette réflexion se veut aussi un apport au débat sur la question du développement en lien avec l'enrichissement des langues africaines. En réalité, c'est à l'œuvre du Professeur Savadogo sur les langues africaines qu'il faudrait reconnaître ce mérite.

Références bibliographiques

Calvet Louis-Jean, (2001), « Les politiques linguistiques en Afrique francophone. Etat des lieux du point de vue de la politologie linguistique », *in*, Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat (Chaudenson, R. et Calvet, L. J., édés), Paris, l'Harmattan-Institut de la Francophonie, pp. 145-176

Charaudeau Patrick et Maingueneau Dominique, (2002), Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, édition du Seuil

Cossutta Frédéric, (1995), « Pour une analyse du discours philosophique », *in*, Langages, 29^e année, n°119, 1995. L'analyse du discours philosophique. pp. 12-39;doi :

<https://doi.org/10.3406/lgge.1995.1721>[https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1995_num_29_119_1721](https://www.persee.fr/doc/lgge_0458_726x_1995_num_29_119_1721)

Cossutta, Frédéric et Maingueneau Dominique, (2019), « L'analyse du discours philosophique », *in* Argumentation et Analyse du Discours, 22 | 2019 [En ligne], mis en ligne le 15 avril 2019, consulté le 10décembre 2021.URL: <https://journals.openedition.org/aad/2969> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.2969>

Diagne Pathé, (1971), « Langues africaines, développement économique et culture nationale », Présence Africaine, (numéro spécial), p. 370-407

Diop Cheikh. Anta, (1979), Nations nègres et culture II., Paris, Présence Africaine

Dumont Pierre et Maurer Bruno, (1995), Sociolinguistique du français en Afrique francophone, Paris, Edicef-AUPELF

Hountondji Paulin, (1977), Sur la philosophie africaine. Critique de l'ethnophilosophie, Paris, Maspéro.

Maingueneau Dominique, (1995), « L'énonciation philosophique comme institution discursive » *in* Langages, 29^e année, n°119, 1995. L'analyse du discours philosophique. pp. 40-62;doi :

<https://doi.org/10.3406/lgge.1995.1722>https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1995_num_29_119_1722

Maingueneau D (2005) : « Code langagier et scène d'énonciation philosophique », <https://www.cairn.info/revue-rue-descartes-2005-4-page-22.htm>

Maingueneau Dominique, (2019), « Trouver sa place dans l'enceinte philosophique : penseurs, gestionnaires, passeurs », *in* Argumentation et Analyse du Discours [En ligne], 22 | 2019, mis en ligne le 15 avril 2019, consulté le 10 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/aad/3110> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.3110>

Maingueneau Dominique et Cossutta Frédéric, (1995), « L'analyse des discours constituants », *in* Langages, 29^e année, n°117, 1995. Les analyses du discours en France. pp. 112-125;doi : <https://doi.org/10.3406/lgge.1995.1709>https://www.persee.fr/doc/lgge_0458726x_1995_nu_29_117_1709

Picoche Jacqueline (1977) Précis de lexicologie française, Paris, Nathan-Université.

Savadogo Mahamadé, (2014), « Comment philosopher dans une langue nationale ? », *in* Cahier philosophique d'Afrique, n° 0012, pp.1-18

Savadogo Mahamadé, (2016), « Le rôle de l'oralité dans le processus d'invention d'une langue philosophique », *in* Cahier philosophique d'Afrique, n° 0014, pp.1-13

Savadogo Mahamadé, (2018), « Langue philosophique et langue poétique », *in* Cahier philosophique d'Afrique, n° 0016, pp.1-13

Savadogo Mahamadé, (2020 a), « Philosopher et langue africaine : l'exemple du moore au Burkina Faso », <https://www.cairn.info/revue-presence-africaine-2020-1-page-17.htm>

Savadogo Mahamadé, (2020b) « Engagement pour l'universalité et philosophie en langue nationale » Cahier philosophique d'Afrique, n°19, pp.1-13

Temples Placide, (1959), La philosophie bantoue, Paris, Présence africaine.

Thiong'o Ngugi Wa, (2011) : Décoloniser l'esprit, traduction s. Prudhomme, Paris, La fabrique